

NANTEUIL

INFOS



Avril 2018
Numéro 35



L'équipe municipale



En haut de gauche à droite : Laurence FESTINO, Jean-Paul SAINTON, Christophe BILLEROT, Lydie GAILLARD, Stéphane SAUVAGE, Suzette AUZANNET, Jean-Claude BAIN, Estelle DRILLAUD GAUVIN.

En bas de gauche à droite : Alain BORDAGE, Jérôme CAILLET, Catherine BROUSSARD, Joël PARTHENAY, Nathalie ALBERIC, Gilles MEUNIER, Christelle GERODOLLE, Christophe NAUD.

Absents : Loïc AUGER et Karl BRETEAU

Merci à Caroline GRELET pour la photo !

Nouveaux horaires d'ouverture de la Mairie

Lundi : de 8 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h 30

Mardi, Mercredi, Jeudi, Vendredi : de 9 h à 11 h

Il est possible de prendre RDV avec le personnel administratif, le maire ou les adjoints en dehors de ces créneaux.

COORDONNÉES :

Standard : 05 49 76 13 11 - Fax : 05 49 06 29 00

Courriel : commune.nanteuil@orange.fr

Service urbanisme : 05 49 76 56 79 - urbanisme.nanteuil79@orange.fr

Service comptabilité : 05 49 76 56 80 - compta-rh.nanteuil@orange.fr

Service technique : 06 75 34 01 33 - commune-de-nanteuil@orange.fr

Nanteuil Infos fait peau neuve : vous avez entre les mains un bulletin modernisé, avec des nouveautés et ses rubriques habituelles. N'hésitez pas à nous faire vos remarques ou suggestions par mail ou téléphone.

MERCI À CELLES ET CEUX QUI ONT CONTRIBUÉ À LA RÉALISATION DE CE BULLETIN :

Estelle DRILLAUD GAUVIN, Christelle METAYER, Philippe RIDOUARD, les membres du Conseil Municipal, les associations nanteuillaises, les photographes amateurs et tous les habitants qui se reconnaîtront sur les photos.

SOMMAIRE

2

Infos pratiques

3

Éditorial

4

L'année 2017 en images

6

La vie communale

Un nouveau conseil municipal

Le budget

Les réalisations du service technique

L'urbanisme

13

La vie pratique

La démographie

L'état civil

Les règles de civisme

16

La vie des écoliers

Les projets pédagogiques

Les APS

18

Le "Vivre ensemble"

Les moments de partage

Le dynamisme associatif

25

Un peu d'histoire locale

27

L'activité économique

28

L'agenda 2018



Christophe BILLEROT



Chères Nanteuillaises, chers Nanteuillais,

Chaque année, à pareille époque, le bulletin municipal, trait d'union entre les élus et la population, retrace l'historique des événements, des actions engagées et réalisées par la municipalité.

L'événement majeur pour l'année 2017 a été constitué par les trois démissions au sein du conseil municipal :

Le Maire Jean-Marie Clochard, une Adjointe Madame Colette Bernard et une Conseillère Madame Véronique Bernard.

Toute l'équipe Municipale regrette cette décision mais la respecte.

Le 28 juin, l'équipe partiellement renouvelée a décidé de me faire confiance avec une large majorité, pour endosser l'habit de 1^{er} magistrat. La fonction qui m'a été confiée est une grande responsabilité. Je l'assume avec détermination et rigueur en privilégiant disponibilité, écoute et dialogue au quotidien. 5 adjoint.e.s ont été élu.e.s, issus à la fois de la majorité et de l'opposition : ce choix est motivé par la volonté commune de travailler dans l'intérêt des habitant.e.s de Nanteuil.

Désormais notre force est collective, s'appuyant sur le partage des informations, dans un souci constant de vérité à laquelle ont droit tous

les élus, représentants de la population.

Ainsi, le Maire et les Adjoints se réunissent chaque semaine pour dialoguer et échanger sur tous les dossiers. C'est aussi l'occasion d'organiser la représentativité de la commune lors des événements et manifestations sur le Haut Val de Sèvre en particulier.

Le Conseil Municipal œuvre pour gérer au mieux les deniers publics.

La baisse des dotations, la suppression de la taxe d'habitation nous obligent à marquer une pause sur l'engagement de nouveaux investissements. Tous les moyens seront mis en œuvre pour diminuer les dépenses et pour reconstituer la capacité d'autofinancement.

C'est pourquoi, dans un souci de restriction budgétaire, j'ai décidé de baisser mon indemnité de 10 % et de diviser en 5 la précédente enveloppe des indemnités des Adjoints.

Les investissements et les aménagements réalisés ces dernières années nous permettent d'accueillir nos enfants dans de bonnes conditions et leur offrir un enseignement de qualité ; l'effectif est d'ailleurs resté stable à la rentrée.

Je remercie l'équipe d'enseignants et les intervenants pour les APS de leur implication, de leur dévouement et de leur compétence mis au service des enfants.

Nelson Mandela disait : « L'éducation est l'arme la plus puissante que vous pouvez utiliser pour changer le monde ».

Les nouveaux rythmes scolaires pour la rentrée 2018 seront de 4 jours. Malheureusement les APS de qualité mises en place vont disparaître.

La traversée du bourg par la route départementale 737 est à améliorer ainsi que la sécurité devant le groupe scolaire.

Des réunions avec ID79 (Ingénierie départementale), nouveau service mis en place par le Département, sont programmées afin de nous aider dans nos projets en nous apportant une assistance administrative, financière, juridique et technique.

Pour nos aînés sans moyen de locomotion, je rappelle que nous avons mis en place un service de taxi, pour aller faire les courses, financé à 50% par la commune. N'hésitez pas à demander des renseignements à la mairie.

Comme chaque année, nous assurons la mise en valeur de notre patrimoine, l'entretien courant des bâtiments et de la voirie communale avec l'intervention indispensable des agents communaux.

Les deux secrétaires du Service Administratif ont assuré le 3^e poste (arrêt pour accident de travail depuis le mois de mars 2017).

Je remercie l'ensemble des employés communaux qui apportent leurs savoir-faire indispensables au bon fonctionnement des différents services.

Merci aux Adjoint.e.s et à tous les Membres de l'Équipe Municipale pour leur implication et leur motivation.

Merci aux Président.e.s et membres des Associations qui tout au long de l'année animent notre territoire. C'est grâce à vous que se tisse le lien social, culturel entre tous les habitants, toutes les générations.

Merci à tous nos actifs, aux chefs d'entreprises, aux artisans et aux agriculteurs. Je vous souhaite la réussite de vos projets avec toujours plus de volonté et de créativité. Je vous remercie pour votre investissement sur notre commune, de créer de la richesse économique, environnementale et donc de la vitalité.

Que les nouveaux habitants qui ont fait le choix de construire un projet de vie sur notre commune soient les bienvenus. Je souhaite qu'ils puissent trouver toutes les réponses adaptées à leurs demandes.

La vie n'est pas toujours facile, elle est parfois parsemée d'échecs, de drames, d'accidents ou de maladies. Elle est également ponctuée de moments de fête, de partage et de joie en famille et entre amis que je souhaite les plus nombreux possible pour vous toutes et tous.

Au nom de tout le Conseil Municipal, je vous souhaite une excellente année 2018.





Le repas des aînés



Élection de Miss Nanteuil



Gala de LNA



TELETHON 2017



Fête des 36 H de Nanteuil Animation



Fête de l'école



Défilé de voitures anciennes



Chansons de Noël



Le carnaval de l'école



Le théâtre



Le Marché de Noël de Nanteuil Animation



Une séance d'Activités Péri-scolaires

Un nouveau Conseil Municipal

Les démissions de Jean-Marie CLOCHARD, Maire, et de Colette BERNARD, Adjointe, ont été effectives le 19 juin 2017 après acceptation du Préfet.

Madame Véronique BERNARD a, quant à elle, démissionné de son mandat de conseillère municipale le 29 mai 2017.

Le 28 juin 2017 une nouvelle équipe s'est donc constituée autour de Christophe BILLEROT, élu maire, et de ses cinq adjoints :

- **Jean-Paul SAINTON**,
1^{er} Adjoint en charge des finances
- **Suzette AUZANNET**,
2^e Adjointe en charge des affaires scolaires
- **Alain BORDAGE**,
3^e Adjoint en charge de l'urbanisme
- **Christelle GERODOLLE**,
4^e adjointe en charge du lien social et de l'événementiel

- **Estelle DRILLAUD GAUVIN**,
Adjointe en charge de la culture et de la communication

Trois nouveaux conseillers ont rejoint l'équipe municipale :

- **Lydie GAILLARD**
- **Jean-Claude BAIN**
- **Christophe NAUD**

Après le départ de Nathalie BRIAND, conseillère municipale, en septembre 2017, le conseil municipal compte désormais 18 membres.

Par ailleurs, au sein de la Communauté de Communes du Haut Val de Sèvre, Jean-Marie CLOCHARD et Colette BERNARD, démissionnaires, ont été remplacés par Alain BORDAGE et Suzette AUZANNET qui sont désormais conseillers communautaires aux côtés d'Estelle DRILLAUD GAUVIN.

La commune de Nanteuil est ainsi représentée dans toutes les commissions de la Communauté de Communes, au sein du Bureau des Maires et dans le Conseil Communautaire.

Le budget

Section de fonctionnement

Toutes les dépenses nécessaires au fonctionnement de la collectivité (charges à caractère général, de personnel, de gestion courante, intérêts de la dette, dotations aux amortissements, provisions).

Toutes les recettes que la collectivité peut percevoir des transferts de charges, de prestations de services, des dotations de l'État, des impôts et taxes, et éventuellement, des reprises sur provisions et amortissement que la collectivité a pu effectuer. Il s'agit notamment du produit des quatre grands impôts directs locaux, la dotation globale de fonctionnement (DGF) et la dotation générale de décentralisation (DGD).

Dépenses	Prévues (BP 2017+ DM)	Réalisées	Résultat
Charges à caractère général	341 794,59 €	316 649,64 €	25 144,95 €
Charges Personnel et frais assimilés	437 800,00 €	394 841,72 €	42 958,28 €
Atténuations des produits	76 715,00 €	76 265,00 €	450,00 €
Virement en section d'investissement	88 668,00 €		88 668,00 €
Op ordres de transfert entre sections	23 377,15 €	23 377,15 €	
Autres charges gestion courante	12 0570,00 €	108 117,80 €	12 452,20 €
Charges financières	43 984,00 €	43 983,99 €	0,01 €
Charges Exceptionnelles	1 367,00 €	1 070,76 €	296,24 €
TOTAL	1 134 275,74 €	964 306,06 €	169 969,68 €

Recettes	Prévues (BP 2017+ DM)	Réalisées	Résultat
Résultat de fonctionnement reporté	116 164,74 €		116 164,74 €
Atténuation de charges	3 810,00 €	9 619,76 €	-5 809,76 €
Produits du services, du domaine et ventes	74 900,00 €	79 781,12 €	-4 881,12 €
Impôts et taxes	567 036,00 €	570 613,47 €	- 3 577,47 €
Dotations et participations	361 345,00 €	360 027,53 €	1 317,47 €
Autres produits de gestion courante	11 020,00 €	7 432,51 €	3 587,49 €
Produits financiers		- 8,12 €	- 8,12 €
Produits Exceptionnels		7 422,85 €	-7 422,85 €
TOTAL	1 134 275,74 €	1 034 905,36 €	99 370,38 €

Le budget (suite)

Section d'investissement

Le remboursement de la dette et les dépenses d'équipement de la collectivité (travaux en cours, opérations pour le compte de tiers...)

Dépenses	Prévues (BP 2017+ DM)	Réalisées	Reste à engager
Solde d'exécution de la section d'investissement	30 284,98 €		30 284,98 €
Emprunts et dettes assimilées	103 259,00 €	103 258,03 €	0,97 €
Immobilisations incorporelles	3 570,00 €	3 567,36 €	2,64 €
Subventions d'équipement versées	3 900,00 €	3 863,33 €	36,67 €
Immobilisations corporelles	61 493,15 €	54 551,00 €	6 942,15 €
Immobilisations en cours	98 248,00 €	45 033,42 €	53 214,58 €
Charges financières	1 550,00 €		1 550,00 €
TOTAL	302 305,13 €	210 273,14 €	92 031,99 €
Totaux Généraux dépenses	1 436 580,87 €	1 174 579,20 €	262 001,67 €

Les emprunts, les dotations et subventions de l'État. On y trouve aussi une recette d'un genre particulier, l'autofinancement, qui correspond en réalité au solde excédentaire de la section de fonctionnement.

Recettes	Prévues (BP 2017+ DM)	Réalisées	Résultat
Virement de la section de fonctionnement	88 668,00 €		88 668,00 €
Op ordres de transfert entre sections	23 377,15 €	94 127,13 €	-70 749,98 €
Dotations fonds divers et réserves	101 926,98 €	32 371,57 €	69 555,41 €
Subventions d'investissement	88 333,00 €	88 333,00 €	
TOTAL	302 305,13 €	214 831,70 €	87 473,43 €
Totaux Généraux recettes	1 134 275,74 €	1 034 905,36 €	99 370,38 €

Les chiffres des sections cumulés

Totaux Généraux dépenses	1 436 580,87 €	1 174 579,20 €	262 001,67 €
Totaux Généraux recettes	1 134 275,74 €	1 034 905,36 €	99 370,38 €

Analyse du budget

Section de fonctionnement :

Les dépenses de fonctionnement ont été limitées, en 2017, à 964 306,06 € soit une valeur inférieure de 4,04% par rapport à 2016, dégagant un gain de 40 597,60 €.

Malgré un montant de recette inférieur de 16 528,57 € par rapport à 2016, le résultat de la section de fonctionnement dégage un bénéfice de 70 599,30 € sur l'exercice 2017 soit + 51,72% par rapport 2016. (+ 24 069,03 €)

Section d'investissement :

Les dépenses d'investissement ont également été limitées en 2017, à 210 273,14 € soit une valeur inférieure de 23,97% par rapport à 2016, soit un gain de +66 281,02 €.

Avec un montant de recette de 214 831,70 euros, la section d'investissement dégage un résultat bénéficiaire de 4 558,56 € sur l'exercice 2017 soit + 105,82 % par rapport à 2016, qui était de -78 210,36 €.

Bilan :

Par un engagement, déjà initié en partie fin 2016, le nouveau conseil municipal se fait une priorité de réduire le train de vie de la municipalité qui est à ce jour reconnu par nos autorités, comme une réaction saine et positive.

Cette action sera maintenue, afin de se rapprocher de l'équilibre de la section d'investissement.



Les aménagements de l'année

Aménagement autour de l'église

- Des murs de clôture
- Un cheminement piétonnier
- Un aménagement paysager



Aménagement du local APE

Le conseil des parents d'élèves dispose désormais d'un local spacieux et réhabilité pour stocker son matériel. Ce local a été inauguré le 18 octobre 2017.



Le local poubelles à la MTL

Ce local sera mis à la disposition des usagers de la MTL, il permettra de réduire considérablement le nombre de containers et limitera les dépôts sauvages.

Les nouveautés de l'année

L'achat d'une désherbeuse à eau chaude

Dans le cadre de l'application de la réglementation sur l'utilisation des produits phytosanitaires, la commune de Nanteuil ainsi que les communes d'Exireuil et Saivres ont décidé d'acquérir en commun une désherbeuse à eau chaude.

Le montant de la dépense s'élève à 24 708 € TTC subventionné à hauteur de 9000 € par l'Agence Loire Bretagne et de 4 118 € par le Conseil départemental des Deux-Sèvres.

Cet investissement va permettre de ne plus utiliser de pesticides sur l'ensemble de nos communes. Bien sûr l'efficacité sera moins grande et le travail des employés plus important mais le Conseil Municipal compte sur la tolérance des Nanteuillais. Cela va contribuer à une meilleure qualité de l'eau potable et à la protection de l'environnement.

Bien sûr l'efficacité sera moins grande et le travail des employés plus important mais le Conseil Municipal compte sur la tolérance des Nanteuillais et leur bonne volonté : chacun peut en effet prendre soin de l'entourage de sa propriété en le désherbant régulièrement.



Mouvement de personnel

Damien BERNARD, Adjoint Technique, vient de muter à Chenay, sa commune de résidence, après 10 ans passés au service de nos administrés.

Nadine ROLLANDEAU, quant à elle, a fait valoir ses droits à la retraite en octobre 2017, nous lui souhaitons de profiter pleinement de son temps libre !

Enfin, nous souhaitons la bienvenue à Katia JAROSZ, Nanteuillaise depuis plusieurs années, qui remplacera Nadine ROLLANDEAU dans ses fonctions.



L'urbanisme

Le PLUi

Par délibération en date du 16 décembre 2015, le conseil communautaire a prescrit l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi).

Le PLUi déterminera les grandes orientations pour l'aménagement de la communauté de communes : les terrains constructibles et sous quelles conditions, les secteurs agricoles ou naturels à préserver, la politique de transport, les objectifs de production de logement, les nouveaux équipements ...

Un besoin d'adaptation aux nouvelles évolutions législatives

Ce document réalisé sur les 19 communes du territoire viendra se substituer aux plans locaux d'urbanisme et aux cartes communales.

La nécessaire actualisation des documents d'urbanisme

Face aux contraintes juridiques et aux réglementations qui se multiplient, le PLUi permettra de ne pas subir la réglementation mais au contraire, d'avoir la possibilité de l'adapter au territoire et à ses enjeux.

Aussi, le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) du Haut Val de Sèvre ayant été approuvé le 17 octobre 2013, les documents d'urbanisme (PLU, Carte Communale) avaient jusqu'en octobre 2016 pour se mettre en compatibilité.

A ce jour, sur le territoire du Haut Val de Sèvre, seules 5 communes ont des documents d'urbanisme compatibles avec le SCoT : Soudan, Saivres, Saint-Maixent-l'Ecole, Exireuil et Souvigné.

L'urbanisme

Le PLUi (suite)

Une vision dynamique et cohérente à l'échelle de notre bassin de vie

Le PLUi traduira les souhaits de développement et d'aménagement du territoire du Haut Val de Sèvre, pour les 10 à 15 ans à venir. Il permettra de définir les grandes orientations de l'aménagement du territoire pour répondre aux besoins en terme d'équipements publics, d'habitat, de déplacement et d'emploi.

L'élaboration du PLUi s'effectuera en 3 à 4 ans. Dans l'attente de l'approbation du PLUi, les documents d'urbanisme des communes (PLU, Carte communale) s'appliquent.

Information et consultation des habitants

Les habitants seront consultés tout au long de la procédure d'élaboration du PLUi :

Informations régulières dans la presse locale, dans le magazine intercommunal et sur le site Internet de la Communauté de Communes

- Organisation de réunions publiques
- Mise à disposition de registres ouverts aux habitants pendant toute la durée de la procédure, dans chaque commune et au siège de la communauté de communes.

Vous avez également la possibilité d'adresser vos remarques, questions ou contributions par Email à : urbanisme@cc-hvs.fr

Le nouveau lotissement « Le Champ des Alouettes »



Dans ce lotissement situé dans le prolongement de la rue des Platins, il est prévu 30 lots en deux tranches de travaux. La réservation des lots sera possible dès le 2^e semestre 2018 car le projet n'est pas encore finalisé.

Celui-ci s'inscrit dans la politique intercommunale de création de logements supplémentaires pour accueillir de nouveaux habitants.

L'urbanisme

Projet éolien

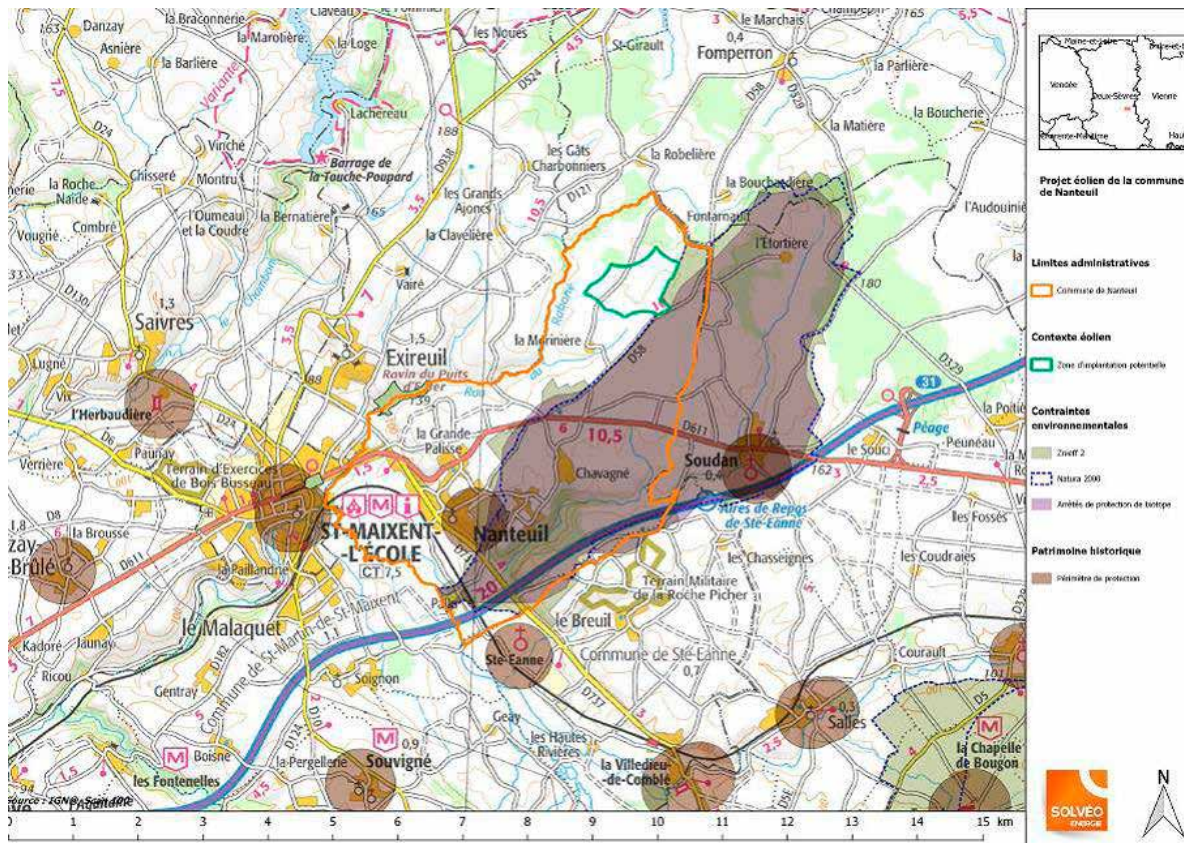
Nous avons été contactés par l'entreprise SOVLEO ENERGIE qui souhaite implanter des éoliennes sur la commune.

Une zone d'implantation potentielle a été retenue et elle se situe au nord du territoire, à Chétif Bois (entre Fontarnault et La Petite Morinière).

Actuellement des études exploratoires sont en cours pour vérifier la faisabilité du projet.

Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter Adeline MANCEL, Ingénieur projet éolien :

a.mancel@solveo-energie.com



Règles d'urbanisme à respecter

Pour rappel, toute nouvelle construction ou aménagement sur une construction existante (modification de l'aspect extérieur, crépis, mur de clôture, piscine, changement de destination ...) est soumis à déclaration en mairie.

Pour plus de renseignements, le service urbanisme reste à votre disposition.

N'hésitez pas à le contacter au : 05 49 76 56 79 ou par mail à : urbanisme.nanteuil79@orange.fr

Contrôles du service du cadastre

Tous les ans, un technicien du service du cadastre vient mettre à jour les plans cadastraux suite aux déclarations de constructions déposées en mairie.

Il peut ainsi détecter les constructions réalisées sans autorisation et les transmettre à la mairie qui se chargera de procéder à leur régularisation.

Attention : une construction réalisée sans autorisation pourra vous être refusée et faire l'objet d'une demande de démolition.



La démographie 2017



Naissances :

- Loam WACRENIER le 19 janvier
- Max GALLES le 21 janvier
- Marius GELÉ le 22 mars
- Louison GIRAUDEAU le 24 mars
- Lyne FRECHET le 16 août
- Lesly WEISS le 9 octobre
- Lou GONCALVES le 10 octobre
- Clément MARTIN le 14 novembre
- Amjad EL FKIH le 22 novembre

Mariages :

- Amar MESSOUCL et Assia NAÏT BOUZID le 22 avril
- Jean-François PUYGRANIER et Cindy THEVENIN le 3 juin
- Christian MOREAU et Christelle METAY le 08 juillet
- André GONCALVES PINTO et Alexandra AGU DA SILVA le 8 juillet
- Nicolas BRENET et Sandra LIZOT le 12 Août
- Anthony BOUX et Carine HENNEBELLE le 26 août
- Pascal VENAULT et Marie-Pierre CHAIGNEAU le 18 décembre

Décès :

- Christine LUTTIAU épouse PIERRE le 18 janvier
- Guy JAMONNEAU le 26 janvier
- Albertine RABALLAND veuve PETRAULT le 3 février
- Stéphane BARRAUD le 26 février
- Marie-Laure GUIONNET le 26 février
- Marcel GUILBARD le 2 mars
- Jean-Marc ROUSSELLE le 7 juin
- Guy ALBERT le 26 août
- Jeannine TASSIN épouse MORIN le 9 octobre
- René WILLIG le 17 octobre
- David DAGUE le 6 novembre
- Françoise AUMONIER épouse DEBORDES le 7 novembre
- Jean-Marie HU le 30 novembre



Nouvelles démarches administratives

Carte grise, permis de conduire, passeport, carte d'identité

Depuis le 2 novembre 2017, les démarches administratives sont modifiées pour les :

- Cartes grises,
- Permis de conduire,
- Passeports et cartes d'identité.



Vous ne devez plus vous rendre en mairie mais effectuer vos demandes en ligne sur le site

www.ants.fr

Si vous rencontrez des difficultés pour vous connecter à internet ou tout simplement parce que vous ne possédez pas d'ordinateur, vous pouvez vous rendre à la Maison des Services au Public, 7 Bd de la Trouillette à Saint-Maixent l'École (05 49 76 79 44).

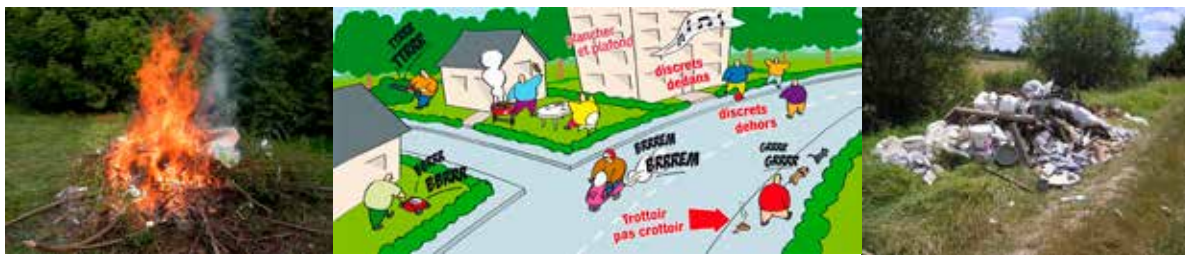
PACS

Si vous souhaitez vous pacser, vous avez la possibilité de vous rendre en mairie mais il sera nécessaire de contacter un notaire dans certains cas (achat de maison, projet de construction...)



La vie pratique

Quelques règles de bon voisinage



Les brûlots

Ils sont strictement interdits dans les zones urbanisées (circulaire du 18/11/2011 NOR : DE-VR1115467C et arrêté préfectoral du 29/06/2010).

Tous les déchets verts (herbe issue de la tonte, feuilles mortes, résidus d'élagage ou de taille de haies, d'arbustes, de débroussaillage) doivent être déposés dans une déchetterie.

Cependant, si le volume est conséquent, la commune met à disposition des habitants une remorque, moyennant la somme de 10 € par enlèvement, et se charge de l'évacuation des déchets une fois celle-ci remplie.

Tout contrevenant pourra être puni d'une amende pouvant aller jusqu'à 450 €. Pour tout renseignement, merci de contacter le service technique au 06 75 34 01 33.

Les bruits

Le bruit peut être sanctionné dès lors « qu'il porte atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme par sa durée, sa répétition ou son intensité ». Selon l'arrêté préfectoral réglementant les bruits de voisinage dans le département des Deux-Sèvres : les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils susceptibles de gêner le voisinage en raison de leur intensité sonores telles que les tondeuses ne sont autorisées qu'aux horaires suivants :

Les jours ouvrables : de 8 h à 12 h et de 14 h à 19 h

Les samedis : de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h

Les dimanches et jours fériés : de 10 h à 12 h

Animaux de compagnie

Tout propriétaire d'animal en a la responsabilité. Il doit donc respecter les règles de salubrité, de sécurité pour soi et ses voisins et de non nuisance à autrui.

Bornes d'apport volontaire : elles sont uniquement réservées au tri sélectif (papier, verre, plastique), le dépôt de tout autre déchet (sac poubelle, carton ...) est interdit, sous peine d'une amende de 250 euros...

Dépôts sauvages

Les dépôts de déchets en tout genre (déchets verts, gravats, terre, restes de construction etc.) en pleine nature sont interdits. Outre le fait de générer de la pollution, il engendre des frais pour la commune car elle doit prendre à sa charge les frais de dépollution.

Une déchetterie est à votre disposition à Saint-Maixent l'École, la carte d'accès est gratuite.

Limitation de vitesse

Petit rappel : la vitesse en agglomération est limitée à 50 km/h. Pour la sécurité de tous et notamment des enfants aux abords de l'école, il est impératif de respecter cette limitation.

Lampadaire en panne, chien errant, animaux morts sur la voie publique.

Merci de bien vouloir contacter le responsable des services techniques au 06 75 34 01 33.



Avis de passage du ...

Le désherbage que vous avez effectué est interdit et peut être sanctionné par la loi (arrêté préfectoral du 1^{er} février 2008 relatif à l'interdiction d'utiliser des produits phytosanitaires à proximité de l'eau)

Il est en effet interdit d'utiliser tous pesticides (désherbants, fongicides, insecticides)...

... A MOINS DE 5 MÈTRES MINIMUM DES COURS D'EAU, PLANS D'EAU figurant sur les cartes IGN 1/25000^e.

Consultez l'étiquette car la distance peut être plus importante (20, 50, ou 100 m)



... DANS ET A MOINS DE 1 MÈTRE DE LA BERGE DES FOSSES (MÊME A SEC), COURS D'EAU, COLLECTEURS D'EAUX PLUVIALES, POINTS D'EAU, PUITs, FORAGES ne figurant sur les cartes IGN 1/25000^e.



... SUR AVALOIRS, CANIVEAUX ET BOUCHES D'ÉGOUT



La vie pratique

Il existe des alternatives au désherbage chimique



Agissons tous pour la qualité de l'eau et des milieux aquatiques

Plus l'eau est polluée, plus il faut un traitement important pour la rendre consommable et plus cela contribue à augmenter la facture d'eau des particuliers.



Crédit photos: Denis Pépin ; MCE ; Syndicat Mixte Sarre Evel - Mise à jour Mars 2008

Le saviez-vous ?

Le Glyphosate, contenu dans les désherbants les plus utilisés par les particuliers, est la molécule la plus retrouvée dans les cours d'eau.

École de Nanteuil - Année 2017

Cette année 2017 a accueilli 170 élèves de la Petite Section à la classe de CM2 avec quelques variations en cours d'année, selon les déménagements des uns et des autres. L'effectif est sensiblement le même à la rentrée de septembre 2017.

L'école est organisée en 7 classes :
Deux classes de maternelle composées chacune d'environ 10 PS, 10 MS et 10 GS.

Les enseignantes, Adeline Blais et Camille Michaud à mi-temps sur la première classe, sont secondées par Carine Giret, ATSEM.

C'est Angéline Gavens qui a la responsabilité de la deuxième classe de maternelle avec l'aide de Martine Proust, l'ATSEM.

Les classes de maternelle ont également la chance d'accueillir une ATSEM supplémentaire Florence Neveu et une jeune fille en apprentissage petite enfance, Tapenga Marchais.

Les autres élèves sont en CP avec Catherine Le Roux Mollier, en CE1 avec Christine Bossan, en CE2 avec Sophie Boucher. Christine Bossan et Sophie Boucher travaillent à mi-temps et c'est Lydie Beaumont qui assure le complément de service sur ces deux classes.

Les CM1 sont avec Nathalie Boinier et les CM2 avec Régine Falceto et Anne Morin qui assure la classe le mardi, jour de décharge de direction.

De nombreux projets ont vu le jour en 2017. Ces projets sont possibles grâce aux subventions allouées par la commune, à celles versées par l'APE si dynamique à Nanteuil et bien sûr grâce à l'implication des parents.

Projets fédérateurs pour tous : Concerts avec les Jeunesses Musicales de France, Exposition d'arts visuels à la Commanderie de Saint-Marc La Lande.

Les recycleurs du son



Avec Emmanuel, ils ont appris à danser et à chanter.



Avec Tony, les enfants ont appris à fabriquer des instruments de musique avec des matériaux naturels et recyclés

L'année scolaire s'est terminée grâce à eux par un grand bal des familles, vraiment convivial et chaleureux.

École de Nanteuil - Année 2017

En mai 2017, les élèves de Nathalie Boinier et Régine Falceto sont partis trois jours en classe découverte au zoo de Chizé.

Les CM1/CM2 ont vécu une grande journée sports de pleine nature dans le cadre de la liaison CM2/6^e au barrage de La Touche-Poupard pour des activités de voile-kayak et de course d'orientation.



En juin 2017, les élèves de Sophie Boucher et Catherine Le Roux Mollier ont vécu une grande veillée à l'école. Un site d'école a été créé et animé par les CM1/CM2.

Cette année scolaire 2017-2018 a débuté avec la fabrication du jus de pommes, organisée par l'APE dont l'objectif est double : faire goûter un produit de qualité à nos enfants et rapporter de l'argent à l'APE.

Les classes de CP, de CM1 et de CM2 sont allées s'initier au codage informatique en participant aux ateliers « bidouillocode » à Niort.

Tous les élèves sont allés visiter l'exposition de Chantal Fraigneau, artiste calligraphe et vont se lancer dans l'art de la calligraphie en 2018. Nous préparons un beau vernissage et une belle exposition d'œuvres d'art réalisées par nos artistes en herbe pour 2018.

Les activités périscolaires

Pour la 4^e année consécutive, les APS se déroulent le jeudi après-midi de 13 h 30 à 16 h 30 mais ne sont pas obligatoires.

Tout en maintenant la gratuité et la qualité des activités, nous avons su maîtriser les coûts puisque cette année 2016-2017, la dépense résiduelle est de 9 766.35 €.

12 activités pour 2017-2018 sont proposées : musique, travaux manuels, cuisine, couture, scrapbooking, jeux de société, jardinage, handball, country, gym, activité libre, jeux avec l'IME.

Les coordinatrices,
Nathalie ALBERIC et Suzette AUZANNET

Préparation aux devoirs

Les lundis, mardis et jeudis de 17 h à 18 h 15 pour 16 élèves cette année.

C'est un moment que j'apprécie beaucoup car les enfants sont attentifs, ils sont à mon écoute tout en restant détendus.

Suzette AUZANNET, adjointe aux affaires scolaires

Les moments de partage : les fêtes communales

Le repas des aînés janvier 2017



Moment toujours très apprécié pour démarrer l'année, ce repas préparé par le restaurant le *P'tit Toqué* a rassemblé 165 personnes dans une ambiance très conviviale.

Les festivités du 13 juillet



Miss Nanteuil et M. le Maire

En 2017, la fête nationale a encore été l'occasion à Nanteuil de réunir les habitants autour d'un moment festif. Plus de 250 personnes étaient au rendez-vous, des Nanteuillais et leurs amis venus profiter de la soirée.

Les festivités ont débuté par la mise à l'honneur de Miss 36 heures, en présence du président de l'association Nanteuil Animations, M. Jean-Michel Trouvé : élue le 3 juin, Noémie Lizot est devenue Miss Nanteuil 2017.

Après l'apéritif offert par la commune, les participants ont partagé un repas convivial avant de rejoindre le stade municipal pour le traditionnel feu d'artifice. Grâce au travail des employés municipaux, le spectacle a une nouvelle fois enthousiasmé les spectateurs venus en nombre.

La soirée s'est achevée par le bal populaire animé par VAL DE SAIVRES ANIMATION.

"Heureux qui, comme Ulysse, a fait un beau voyage"

Les mots de Joachim du Bellay conviennent parfaitement à cette soirée dans le parc Gaston Fournier.

Pour la troisième année consécutive, notre commune a en effet participé au festival "Contes en chemins", organisé par la communauté de communes : Rachid Akbal est venu conter la fin du voyage d'Ulysse dans le "Retour à Ithaque".

Dans le parc magnifiquement mis en valeur par l'éclairage et les éléments de décor, le public de plus de 120 personnes a suivi, à la nuit tombée, les aventures de ce héros antique.



Contes en Chemin

La soirée s'est terminée en partageant le verre de l'amitié offert par la commune.

Si vous aimez écouter des histoires et découvrir ou redécouvrir des lieux de notre commune, n'hésitez pas à venir assister à ces spectacles !

Un remerciement chaleureux à toutes les petites mains nanteuillaises qui sont intervenues toute la journée et jusqu'à tard dans la nuit : des riverains, les services techniques, des élus et des membres d'associations.

Les moments de partage : les fêtes communales

Le téléthon décembre 2017

Grâce à l'implication des bénévoles et la générosité des participants, nous avons pu récolter la somme de 7 226,56 € pour l'AFM Téléthon.

Merci à tous !



Chansons de Noël

Soixante choristes, des chants, de la brioche, du vin chaud, de la bonne humeur... une recette qui a toujours autant de succès dans l'église St-Gaudent de Nanteuil.



Le dynamisme associatif

Nanteuil Animation

Le mot du Président, Jean-Michel Trouvé :

L'Assemblée Générale, le 3 novembre 2017, m'a reconduit au poste de Président de Nanteuil Animation. Merci aux personnes présentes et tous les membres du bureau qui m'ont à nouveau manifesté leur confiance pour poursuivre la conduite de cette association.

Je tiens à remercier, pour leur participation à notre importante manifestation des « 36 heures », le 1^{er} week-end de juin :

- tout le bureau, la municipalité et plus particulièrement son service technique pour son aide très précieuse en personnel et matériel.
- les bénévoles qui s'investissent pleinement pendant plusieurs jours pour assurer le bon déroulement des différentes activités
- les quatre personnes qui assurent toute l'organisation de l'élection « Miss 36 heures ».

- les sponsors

Le samedi 3 juin 2017 au cours d'un dîner dansant Noémie LIZOT a été élue « Miss 36 Heures » avec ses deux dauphines Lucie GARAUULT et Valentine BERNARD. Cette élection est unique à NANTEUIL et sa soirée mérite votre soutien : venez en famille ou avec des amis encourager toutes les jeunes filles qui se présentent devant le public.

Un merci tout particulier aux commerçantes qui se sont investies dans la présentation des candidates : le salon de coiffure « Diosa Bella » à Nanteuil, le magasin de bijoux fantaisie et accessoires « Miss Tigri » à Niort, le magasin de prêt-à-porter « Madame-Mademoiselle » à Saint-Maixent. Notre nouvelle Miss 36 Heures a été couronnée « Miss Nanteuil » le 13 Juillet.

Je réitère mes remerciements à tous les membres du bureau pour leur travail effectué avec enthousiasme tout au long de l'année.



Composition du bureau :

Président : Jean-Michel TROUVÉ
Vice-président : Claude PAYENCHET
Trésorier : Bernard KOESSLER
Trésorier adjoint : Joël PARIS
Secrétaire : Jacqueline PETRAULT
Secrétaire adjointe : Christiane TROUVÉ
Membres : Christophe ALBERIC, Patrick MASSARD, Nicole MASSARD
Eliane PARIS – Cécile RICCUCCI

Le "Vivre ensemble"

Le dynamisme associatif

VTT Passion

NVTTTP est un club regroupant une école VTT, une section compétition et une section randonnée (marche), ouverte à tous les licenciés.



Pour la saison 2017-2018, le club est composé de 75 licenciés :

- 5 marcheurs
- 70 vététistes : 42 jeunes (âgés de 7 à 17 ans) et 28 adultes

Notre école VTT se réunit tous les samedis après-midi de 14 h à 17 h au local des associations. Les vététistes sont encadrés par Thierry Bernard et Tony Poirier, diplômés UFOLEP, et de parents accompagnateurs. Chaque enfant apprend à manier son VTT suivant la nature du terrain tout en respectant la sécurité et l'environnement lors de ces sorties dans la joie et la bonne humeur.

Cette année, 3 licenciés vont suivre une formation UFOLEP : Jean-Charles Simon, Céline Broussan et Béatrice Rougeau, pour renforcer l'encadrement de l'école VTT.



Composition du bureau :

Président & Vice : T. Bernard & W. Lagrange
Trésorier & Adjoint : J-C. Simon & V. Bernard
Secrétaire & Adjointe : T. Poirier & C. Broussan
Membres actifs : C. Bernard, P. Bodet, I. Jarry, G. Lagrange, K. Jiranek

Section Compétition : 2 jeunes vététistes (Mathieu Délétang et Corentin Pannellier) ont participé au Trophée Régional : Mathieu arrive à la 5^e place et Corentin à la 7^e place. Ce qui leur vaut la 1^{ère} et 2nd place au niveau départemental. Corentin a également participé au Championnat national.

Pour les adultes, sorties le dimanche matin ou en randonnées organisées. Ils se prennent également au jeu de participer à quelques manifestations comme les 6 h de Villiers, les 24 h du Lambon, La Médocaine

Nos manifestations en 2018

- le challenge école VTT le samedi 28 avril
- la Chouette Rando : le samedi 8 septembre

Prix des licences en 2018

Catégorie	Marche	VTT Rando	VTT Compét.
Enfant 2006 et après	13 €	35 €	
Jeunes 2000 à 2005	17 €	38 €	47 €
Adultes 1999 et avant	31 €	56 €	92 €

Contacts

Thierry Bernard : 05 49 26 04 03 / 06 52 73 23 95

Mail : nanteuilvttpassion@gmail.com

<https://www.facebook.com/Nanteuil-vtt-passion-380398402108453/>

Le Musée TSF



Le musée dispose de très belles pièces à l'instar de ce poste des années 1930

Le musée de la T.S.F. (Radio), association loi 1901, est ouvert depuis 25 ans sur la commune de Nanteuil au 136 rue de Charnay, avec

aujourd'hui plus de 500 pièces exposées du poste à galène au matériel des années 60.

Il accueille le public toute l'année de 14 h à 18 h, sur rendez-vous, afin d'assurer une présence technique.

L'entrée individuelle est tarifée à 3,50 €, par groupe à 3 € et gratuit pour les enfants de moins de 12 ans. La structure est accessible pour les personnes à mobilité réduite.



Composition du bureau :

Président : M. Jean-Claude BERNARD
Secrétaire : M. Michel D'ARAUJO
Trésorière : M^{me} Marie BERNARD
Membres actifs :
M^{me} Sandrine GARDENAS,
M. Paul DAUNIZEAU

Le dynamisme associatif

Cyclo Club Nanteuillais

Le Cyclo Club Nanteuillais (affilié ministère jeunesse et sports) avait un effectif de 57 licenciés pour la saison 2016/2017, reparti en plusieurs sections :

Les cyclotouristes 17 licenciés

Le cyclo-sport FFC et UFOLEP 13 licenciés

Dont cyclo-cross 5 licenciés

Les marcheurs 23 licenciés

4 adhésions au CNN



Saison 2017/2018

- Organisation du cyclo-cross le 19/11/2017 à La Mothe Saint Héray.
- Participation au rallyethon le 9/12/2017.
- Galette des rois le 22/01/2018.
- Randonnée pédestre à Nanteuil le 15/04/2018.
- Organisation de la randonnée des 36 heures 3/06/2018.
- Organisation course UFOLEP à Reffannes 17/06/2018.
- Organisation d'une course FFC à Nanteuil Grand prix de la municipalité 08/07/2018.



Composition du bureau :

Président : Daniel PIN

Vice-président : Luc SIMONNET

Secrétaire : Laurent TROUVÉ

Secrétaire-adjoint : Bruno TROCHON

Trésorier : Rolant TROUVÉ

Trésorie-adjoint : Sonia MERCIER

Membres actifs :

Christian MANDIN, Évelyne ÉPRINCHARD,

Jean-Paul BRANGER

Toutes personnes intéressées par la pratique du cyclisme ou de la marche peuvent joindre Roland Trouvé au 05 49 05 63 63 pour tous renseignements.

<http://www.cc-nanteuillais.fr>

AKRO D'SCENE :

il y a du nouveau pour 2018



Pour cette nouvelle saison, nous avons eu le départ de Nadine Rossard (adultes) mais nous avons accueilli Thierry et Carine. Nous sommes dix à préparer « Bureau des réclamations » de Jean-Luc PECQUEUR depuis mi-septembre 2017 avec Pierrot.

Du mouvement pour nos ados avec deux départs et une petite nouvelle qui a dû être trouvée au pied levé. Nous travaillons tous les sept « Service Compris » de Jacques THAREAU depuis septembre 2017. Metteur en scène Pierrot.

Les représentations ont eu lieu les samedis 10, 17, 24 et le vendredi 23 mars 2018 à 20 h 30.

Chez les jeunes, il y a également eu du changement entre départs et arrivants. Nous sommes 14 enfants et pré-ados et toujours encadrés par Bénédicte depuis le 7 septembre 2017.

Nous avons joué 3 pièces et 4 sketches les dimanches 11 et 18 mars 2018 à 14 h 30.

Nous tenons comme chaque année à remercier nos bénévoles. Sans leur aide nous ne pourrions pas faire nos représentations. Merci également à la mairie pour la subvention annuelle. Puis merci à vous public, 686 personnes cette année, pour votre soutien lors de nos spectacles avec vos applaudissements.

Allez jeter un petit coup d'œil sur notre site internet :

<http://theatrenanteuil.e-monsite.com>

Nos contacts : Brunet Bénédicte 06 64 77 55 17
Auzannet Pierre 06 18 09 76 93

A très bientôt "La Mare aux cheins"

Le "Vivre ensemble"

Le dynamisme associatif

Loisirs Nanteuil Activités



Pour cette saison 2017/2018, LNA propose ces activités à plus de 115 adhérents, ce qui représente environ 100 familles.

Initiation à l'informatique : le Lundi soir à la MTL

Gymnastique adultes EPGV :

le Mardi matin à la MTL

Gymnastique enfant 3 - 6 ans :

le jeudi dans le bâtiment périscolaire

Zumba enfant / ados / adulte :

le Mardi dans le bâtiment périscolaire

Stretchnig / yoga / pilates :

le Mardi dans le bâtiment périscolaire

Danse enfants / ados / adultes :

le mercredi dans le bâtiment périscolaire

Guitare : le mercredi ; jeudi ; samedi à l'ancienne mairie

Atelier chant : le Jeudi à l'ancienne mairie

QI GONG : le lundi et le mercredi à la MTL

(En partenariat avec équilibre 86)

Certaines de nos activités sont accessibles en cours de saison.

L'association prend un nouvel élan avec de nouveaux responsables d'activités et un renouveau du bureau. N'hésitez pas à venir nous rejoindre en tant que membres actifs.

Composition du bureau :

Présidente : Delphine BOURGOIN

Vice-présidente : Jennifer PEREIRA DECATHALOGNE

Secrétaire : Céline MOTTOT

Secrétaire Adjointe : Karine BRIS

Trésorière : Christelle HAY RIMBAULT

Trésorière Adjointe : Marie José GUILLOT

Membres : Nathalie ALBERIC, Annick CHAMPEAU, Annie DELGADO,

Stéphanie KLEIN, Marina CAPPELLAZZO, Michel ROUGEAU,

Sylvette BONNIFET.

Nous vous attendons nombreux lors du gala des activités les 23 et 24 juin 2018.

Contacts :

Delphine BOURGOIN : 06 73 27 59 13

Email : loirsnanteuilactivites@gmail.com

Facebook.com/ Loisirs Nanteuil Activités

Association Paléontologique des Fours à Chaux de Nanteuil (APFCN)



L'année 2017 a été riche en émotion, en études et recherches.

L'agenda pour 2018 est bloqué pour ne belle semaine de fouille sur le site de la carrière LABASSE ET FILS en juin

L'équipe au complet sera là, Pierre LACROIX (Paléontologue de Rennes et Président de l'association) Jean-Pierre LE PICHON (secrétaire et photographe) ; Nicolas CORMIER (fondateur de l'association).

Nous aurons toujours une pensée pour notre cher ami et collègue paléontologue passionné et fidèle sur notre site depuis quelques années, Jean BACONNET, qui nous a quittés en 2017 ; toutes nos pensées à ses proches et particulièrement à Simone.

Nous aurons l'honneur, en juin 2018, de recevoir M. Robert CHANDLER, paléontologue anglais, son homologue italien M. PAVIA reconnu pour ses ouvrages sur les amonites du Bajocien, ainsi que M. BRANGIER.

Nous venons de recevoir en janvier 2018, 4 containers destinés à la création de notre future galerie de paléontologie et financés par l'entreprise Labasse.

Ce beau projet à taille humaine prend corps.

Informations au 06 88 12 42 90.

Le dynamisme associatif

CAP 79

Notre association à taille humaine vous propose des observations du soleil, des planètes, de la lune, du ciel profond.

Nous proposons aussi aux écoles des observations ainsi que des conférences agrémentées de diaporamas.

Dates à retenir :

Avril 2018 : Foire de St Maixent

Août 2018 : Nuit des Étoiles

Sept 2018 : Chouette Rando

Nous contacter pour plus d'infos :

Tél. 06 88 12 42 90

Facebook : club astronomie Pégase 79



L'Association des Parents d'Élèves



L'Association des Parents d'Élevés de Nanteuil compte environ 50 membres actifs.

Nous finançons des projets pédagogiques et culturels, en collaboration avec l'équipe enseignante, en organisant des événements tout au long de l'année.

- Vous pouvez dès à présent réserver vos dates pour les événements suivants :
- LOTO le dimanche 28 Janvier 2018 à la MTL
- Le Carnaval le vendredi 23 mars 2018

- La Course, randonnées, et chasse aux œufs le dimanche 1^{er} avril 2018
- La kermesse (date encore à définir le samedi 30 juin ou le vendredi 6 juillet).
- L'assemblée générale le vendredi 14 septembre 2018 à la MTL
- La bourse aux jouets / vide grenier le dimanche 18 novembre à la MTL.

N'hésitez pas à nous rejoindre pour nous aider à l'organisation de ces événements qui nous rassemblent et nous font partager de très bons moments...

Contacts :

Nicolas PORTIER,

Président: 06 18 45 28 84.

Mail : nanteuilape@gmail.com

Page Facebook : APE nanteuil

Autres associations nanteuillaises

ACCA : Président André BOUGOUIN 05 49 33 49 67

AINES RURAUX : Président Gérard PARTHENAY 05 49 76 00 88

LES FINES AIGUILLES : Présidente Marie-Claire DESCAMPS 05 49 76 20 19

LIFETON : Président Simon BORDAGE 05 49 05 71 65

Le associations hors commune

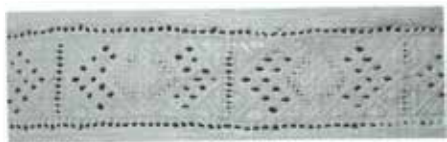


Le musée de la vie rurale et de la coiffe entreprend une grande enquête sur les broderies, dont nos ancêtres pèleboises ornaient leurs coiffes et les cols de chemises.

Nous cherchons à recenser le plus de modèles possibles, afin de connaître l'étendue de leur créativité et surtout la zone géographique où elles étaient produites.

Aussi, si vous possédez de telles broderies, accepteriez-vous que nous les photographions afin de les inventorier ?

Merci ainsi de nous aider à sauvegarder le patrimoine et la mémoire de nos aïeux pèlebois.



Exemple : fonds de coiffe et broderies centrales



Contacts :

info@musee-souvigne.com
05 49 76 02 37

Participez au suivi de la biodiversité sur votre commune

Le Groupe Ornithologique des Deux-Sèvres met à votre disposition des outils pédagogiques et interactifs pour participer au suivi et à la protection de la biodiversité de votre commune :

Participez aux animations et aux sorties nature, aux ateliers pédagogiques (fabrication de nichoirs, de mangeoires...), aux inventaires... **Saisissez vos observations** d'oiseaux et autres espèces sur le site www.nature79.org ou directement via votre smart-phone en téléchargeant l'application « Naturalist ». **Suivez l'actualité ornithologique** sur nos pages facebook et youtube

« Groupe Ornithologique des Deux-Sèvres »
et sur notre site internet www.ornitho79.org.

Téléchargez le Calendrier des sorties nature gratuites et ouvertes à tous et nos différentes brochures sur notre site internet comme le « Lirou », la revue annuelle sur l'actualité ornithologique du département. **Découvrez** nos expositions, nos conférences...

Le Groupe Ornithologique des Deux-Sèvres (GODS) a pour objet l'étude et la protection des oiseaux sauvages et de leurs milieux dans le département des Deux-Sèvres. Depuis 36 ans, le GODS est un interlocuteur privilégié et reconnu sur la biodiversité. N'hésitez pas à nous solliciter, à venir nous rencontrer, à soutenir voire même participer à nos actions.

Groupe Ornithologique des Deux-Sèvres

Espace associatif Langevin Wallon,
48 rue Rouget de Lisle, 79000 Niort
05 49 09 24 49, contact@ornitho79.org

Le saviez-vous ?

Association loi 1901 reconnue d'intérêt général
Agréments « Protection de la nature » et « Jeunesse et sports »



Près de 500 adhérents et 323 espèces d'oiseaux observées en Deux-Sèvres dont 101 menacées à l'échelle nationale.

Étymologie du nom du lieu-dit Charnay

Nouvelle rubrique

La découverte récente des archives Nosereau, famille bourgeoise qui occupa du XVII^e au XIX^e siècle une place importante dans la ville de Saint-Maixent, en tant que notaire, officiers civils et maire, nous a permis de trouver l'origine du nom du lieu-dit Charnay, situé non loin de l'ancienne Porte des Lessons en direction du bourg de Nanteuil.

Nanteuil a été, du Moyen-Âge au XIX^e siècle, le « vignoble » de Saint-Maixent. Les vignes très nombreuses s'étalaient sur les coteaux ensoleillés et descendaient vers la plaine. Leur superficie recula à partir des années 1830/1840, au profit des cultures et des prairies, avant de disparaître presque totalement avec la crise du phylloxéra.

Mais notre étude ne portera que sur la partie basse de la commune, à savoir les prés et prairies s'étendant des Lessons à Pallu traversés par la Sèvre et le Groizon (nom ancien de la Vieille Sèvre).

En 1914, à la mort d'Élodie Nosereau, ses propriétés s'étendent sur plus de 900 hectares, dont 95 ha sur la commune de Nanteuil, comprenant la ferme de la Berlière (57 ha), la ferme haute de Pallu (14 ha), la ferme basse de Pallu (16 ha), le bois de Faye (8 ha). Les prés de Charnay et le pré Colombeau avaient été déjà vendus par son oncle Nestor Nosereau (1804-1878), maire de Loudun de 1837 à 1870.

Fort heureusement, les titres anciens de toutes les propriétés Nosereau ont été conservés. C'est un parchemin du 13 juillet 1404 qui nous a fourni les informations nécessaires pour connaître l'étymologie du nom Charnay.

L'acte rédigé par un notaire de Saint-Maixent rappelle que le Poitou, en ce début du XV^e siècle est l'apanage du « Duc de Berry et d'Auvergne, Comte du Poitou, d'Étampes et de Boulogne », grand mécène et frère du roi Charles V. Cet acte notarié confirme

la vente faite par Guillaume Janvre, écuyer appartenant à une importante famille noble de la région, à Raoulin Brunet, décédé, et à sa veuve Jeanne Fradin, du pré Colombeau. Cette pièce de terre est « assise auprès de Nanteuil et jouxte le pré du prévôt moine du monastère de Saint-Maixent, le Grouson entre eux ». L'acte indique l'imbroglio des droits seigneuriaux dont dépendaient les terres sous l'Ancien régime. Le pré Colombeau ne relève pas de la seigneurie d'Aubigny et de Faye, toute proche, mais du seigneur de Verteuil (le duc de La Rochefoucauld) à cause de son bien de Villaines, arrière fief de l'abbaye de Saint-Maixent !

Mais l'information la plus précieuse contenue dans cet acte réside dans la mention des droits seigneuriaux attachés au pré Colombeau et aux terres qui le jouxtent, « à savoir le droit de charnage que ledit Guillaume Janvre avait sur les maîtres grands bouchers de Saint-Maixent en chacune fête de Noël et le droit de paître d'une jument et deux poulains ».

Le droit de charnage (charnaginum en latin) consistait en la perception d'animaux à l'occasion de la vente de la viande. Il était aussi perçu par le seigneur d'Aubigny qui accordait aux maîtres grands bouchers les droits de « la seconde herbe moyennant des moutons gras et d'aller baiser le maillet d'une certaine porte ». De ces droits féodaux ont subsisté, par déformation, le nom de Charnay et celui de la prairie moutonnaire.

L'étude des archives permet aussi de comprendre la stratégie foncière du monde des marchands et celui de la bourgeoisie de Saint-Maixent qui accaparèrent le terroir nanteuillais par les structures agraires de la métairie et de la borderie.

Un peu d'histoire locale

Étymologie du nom du lieu-dit Charnay

Corsetée derrière ses murs, la ville ouvrait par la Porte des Lessons (à l'emplacement actuel du Temple) sur les prairies du bas de la paroisse de Nanteuil. La rue des Grandes Boucheries, issue du découpage des quartiers en corporations (actuelle rue du 114^{ème} Régiment d'infanterie), aboutissait directement sur ladite porte. Pour les maîtres grands bouchers de Saint-Maixent, ces prairies constituaient d'excellents pâturages.

Les actes conservés nous montrent les origines des biens de la famille Nosereau sur ces prés. Dès la fin du XVI^e siècle, Daniel Gibouin, un de leurs ancêtres, est propriétaire du pré et de la vigne de Charnay. Il rend hommage pour cette terre au seigneur de Cherveux. Dans l'acte de partage daté de 1655, des biens de Mathurin Meslejeu, maître grand boucher de Saint-Maixent, et de son épouse Michelle Pallu, figurent ledit pré ainsi que celui de Colombeau, et de nombreuses pièces de terre à Pallu. Les biens sont partagés entre Barthélemy Meslejeu, maître grand boucher, Suzanne, épouse de François Couronné, maître grand boucher et Pierre, marchand, les trois enfants du couple.

Les maîtres grands bouchers investissaient les bénéfices de leur négoce dans ces prairies, élément essentiel de leur activité. Un acte du 1^{er} avril 1702 mentionne que « les prés de Charnay et Colombeau ferment à clé, garantissant l'herbe au cas où les gens de guerre la fassent manger à leurs chevaux ».

Un procès du 7 ventôse an 9 (26 février 1801) sur les droits de passage rappelle encore qu'avant 1789, les maîtres grands bouchers de Saint-Maixent allaient faire paître leurs bestiaux sur ces prairies.

L'aisance acquise par la famille Meslejeu dans le commerce de la viande a permis sur trois générations le passage du monde des marchands à celui de la bourgeoisie. Jacques Meslejeu (1689-1751), petit-fils

de Barthélemy, diplômé de la faculté de médecine de Cahors, s'installe docteur à Saint-Maixent et sa fille unique Françoise Gabrielle (1727-1800) épouse en 1743 Joseph Marie Jean Nosereau (1723-1779), conseiller du roi et lieutenant général de la sénéchaussée de Saint-Maixent.

Dans le contrat de mariage du 11 novembre 1743, le pré Charnay et le pré Colombeau figurent dans la dot de la jeune fille. Le couple Nosereau/Meslejeu fait l'acquisition le 26 octobre 1758, de la famille Palastre, du domaine et maison noble de la Berlière, paroisse de Nanteuil.

Ainsi, lors du partage des biens Nosereau, le 25 juillet 1835, entre les trois petits-enfants de Françoise Gabrielle Meslejeu - Gabriel, polytechnicien, directeur des constructions navales de Rochefort, député de la Vienne, Hercule, maire de Saint-Maixent et Nestor, maire de Loudun -, figurent encore le pré Charnay (4400 francs) et le pré Colombeau. Ils font partie du lot de Nestor qui obtient, entre autres, la grande métairie de l'Aiguillon (communes d'Exireuil et de Saint-Maixent), la métairie des Gâts-Charbonniers (Exireuil), la métairie du bourg de Nanteuil, etc. Son frère Hercule reçoit le domaine de la Berlière, les deux métairies de Pallu, des borderies et des terrains sur la commune de Nanteuil etc.

Dépendant, le fastueux maire de Loudun vendit les terres héritées à l'exception de la métairie de l'Aiguillon. Élodie, sa nièce et unique héritière, récupéra ses biens et les titres anciens des propriétés qui nous ont permis au travers de cet article de découvrir à la fois l'origine de nom de Charnay et l'empreinte de la bourgeoisie saint-maixentaise sur la commune de Nanteuil.

Philippe RIDOUARD

Nos entreprises

Noms	Activités	Adresses	Téléphone
ASB MENUISERIE	Menuisier	38 rue Magnerolles à Pallu	06 82 79 51 57
EURL JAMONNEAU Eddy	Menuiserie carrelage	3 chemin de la Randonnée	06 07 54 75 35
BOUCHAUD TERRASSEMENT	Terrassement	10 Rue des Bois Rouillés	06 77 22 58 98
SARL LABASSE et Fils	fours à chaux, aménagements calcaïques, graviers calcaires	87 route de Poitiers	05 49 05 51 38
Sarl JLJ BONNAUD DEBORDES	mécanique agricole et motoculture		05 49 76 14 88
CARROSSERIE DU VAL DE SEVRE	Carrosserie	25 av. de la Renaissance	05 49 05 51 70
WEISS RÉCUPÉRATION	Récupération recyclage métaux	30 rue du Fief de la Barre	06 12 26 74 46
DEMA ENTREPRISE	Dépannage Vente Électroménager	10 rue des Platins	06 14 41 49 85
Nouvel NOUVELLE ÉCOUTE	Correction auditive	18 av de la Renaissance	05 49 24 18 18
PHARMACIE AIRAULT	Pharmacie	90 rue de La Mothe	05 49 76 57 64 Fax 05 24 84 87 17
PAIRAULT Ginette	Magnétiseuse bio thérapeute	17 Chemin de la Cueilie	05 49 76 06 19
ROY-DUHA Sylvie	Magnétiseuse rebouteuse	25D av de la Renaissance	06 68 80 23 30
DIOSA BELLA	Coiffure mixte	86 route de La Mothe	05 49 76 23 73
AML COURTAGE	Courtier en assurances	19 Chemin de la Cueilie	06 50 33 11 18
Solène HUGUET	Éducatrice comportementaliste canin, garde d'animaux	Nanteuil	06 73 15 11 11
ALBATRE DÉCORATION	Brocanteur, Vente de fruits et légumes et d'huîtres	45 av de la Renaissance	05 16 81 18 43
EARL LA VALLÉE DES TINES	Vente de volailles	Bourgneuf	06 70 83 76 15
LE P'TIT TOQUÉ	Bar - Restaurant	99 route de La Mothe	05 49 73 30 86
TAXI NANTEUILLAIS	Taxi	12B rue des Ecoles	05 49 05 65 61

Numéros utiles

URGENCES :

15 : SAMU
17 : GENDARMERIE
18 : POMPIERS

Assistante sociale : 05 49 76 22 92

Centre médico social : 05 49 76 22 92

Service des eaux : 05 49 76 07 85

Électricité : 09 69 32 14 11

GROUPE SCOLAIRE MICHEL GABRIEL :

Élémentaire (5 classes) : 9:00 - 12:00, 13:30 - 16:30 / Tél. 05 49 05 53 44 (inscription auprès de la directrice, M^{me} Falceto)
Maternelle (2 classes) : 9:00 12:00, 13:30 - 16:30 / Tél. 05 49 06 50 25 (inscriptions auprès de la directrice, M^{me} Falceto)
Cantine : Tél. 05 49 05 69 39 (tarifs en mairie)

Transports scolaires :

S.I.T.S / Tél. 05 49 76 28 28

Garderie municipale :

7:00 - 9:00, 16:30 - 19:00, mercredi 7:00 - 9:00

Tél. 05 49 76 13 11 / 05 49 05 53 44 (inscriptions en mairie)

L'agenda 2018

Janvier

Dimanche 28 : loto de l'APE

Mars

Samedi 10, dimanche 11, samedi 17, dimanche 18, vendredi 23 et samedi 24 : représentations de théâtre

Vendredi 23 : carnaval de l'APE

Avril

Dimanche 1^{er} : Course la Vallée des Sources

Dimanche 15 : Randonnée pédestre Cyclo club

Samedi 28 : Challenge école VTT

Juin

Samedi 2 et dimanche 3 : 36 Heures de Nanteuil

Dimanche 3 : Randonnée cyclo club

Dimanche 3 : Course UFOLEP à Reffannes
org. par VTT PASSION

Samedi 23 et dimanche 24 : Gala des activités de LNA

Juillet

Samedi 6 : kermesse de l'APE

Dimanche 8 : Course FFC (Cyclo Club)

Vendredi 13 : Fête nationale

Samedi 21 : Contes en Chemins

Août

Vendredi 3 : Nuit des étoiles

Septembre

Samedi 8 : Inscriptions saison 2018-2019 LNA

Samedi 8 : La Chouette Rando

Vendredi 14 : Assemblée Générale de l'APE

Novembre

Vendredi 16 : Assemblée Générale de LNA

Dimanche 18 : Bourse aux jouets de l'APE

Décembre

Dimanche 2 : Marché de Noël

Vendredi 7 et samedi 8 : Téléthron

Vendredi 14 : Chansons de Noël

Lundi 31 : Réveillon de la St-Sylvestre
org. par Nanteuil Animation